

AQVITANIA

TOME 25

2009

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania,

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie

et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,

et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

SOMMAIRE

AUTEURS	5
CHR. MAITAY, AVEC LA COLLABORATION DE J.-P. NIBODEAU	
Belle Aire Sud à Aytré (Charente-Maritime). Une série de céramiques de la phase moyenne du premier âge du Fer	7-19
L. CALLEGARIN	
Les monnaies des peuples aquitains	49-74
CHR. GOUDINEAU, P. THOLLARD	
L'or de Toulouse	33-39
J.-CH. BALTY	
<i>Disiecta membra Aquitana</i> . Notes sur quelques fragments de statues antiques des musées d'Aquitaine	75-94
J. FRANCE	
La station du quarantième des Gaules à <i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges)	95-106
L. SIMON	
Verres moulés à scènes de spectacle découverts à Bordeaux	107-113
W. MIGEON, TH. GÉ, S. MARTIN, AVEC LA COLLABORATION DE CL. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST	
Évolution d'une <i>domus</i> dans un quartier urbain de Périgueux antique	115-142
FR. BERTHAULT	
Les amphores de Bordeaux- <i>Chapeau-Rouge</i> ; étude sur les relations commerciales de <i>Burdigala</i> au début de l'Empire	143-197
CHR. DELAPLACE	
L' "affaire Gondovald" et le dispositif défensif de l'Aquitaine wisigothique et franque.	199-211
BR. VÉQUAUD, AVEC UNE CONTRIBUTION DE FR. GERBER	
Saint-Georges-des-Coteaux "la ZAC des Coteaux" (Charente-Maritime) : la céramique du haut Moyen Âge (VI ^e -début IX ^e siècle)	213-232

A. BOLLE, FL. BAMBAGIONI, L. BOURGEOIS, A. CHAMPAGNE, B. FARAGO-SZEKERES, P. FOUÉRÉ, M. LINLAUD, ST. FRÈRE, J. PASCAL, BR. VÉQUAUD	
Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du XI ^e siècle	233-291
C. DUFAU	
Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII ^e -XIV ^e s.)	293-312
S. KACKI, L. CHARLES, H. BOUILLAC, CHR. CHABRIÉ	
Occupations domestique, artisanale et funéraire à Calviac (Monflanquin, Lot-et-Garonne) : de l'Antiquité à l'époque moderne.....	313-342
NOTES	
S. KLEIN, CL. DOMERGUE, CHR. RICO, J.-FR. GARNIER	
Sur la signature isotopique du plomb des lingots de cuivre romains découverts il y a trente ans dans le lit de la Garonne, à Golfech (Tarn-et-Garonne)	345-352
J.-L. SCHENCK-DAVID	
À propos de plusieurs estampilles sur tuiles, trouvées sur le site de Saint-Pé à Montespan (Haute-Garonne).....	353-361
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE	
La "Porte de Mars" de Périgueux.....	365-370
L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine.....	371-374
Alimentation végétale et systèmes de production en Limousin du Néolithique à la fin du Moyen Âge.....	375-380
MASTER	
E. HIRIART, La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne.....	383-388
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	393

Projets Collectifs de Recherche

La “Porte de Mars” de Périgueux

Ce programme est coordonné par
H. Gaillard, DRAC-SRA Aquitaine
et le Groupe de Recherche de la “Porte de Mars” (J.-P. Fourdrin, Cl. Girardy-Caillat,
D. Hourcade, Y. Laborie, D. Lévêque, É. Pénisson, D. Tardy).

De 2005 à 2009, un projet collectif de recherches s’est attaché à explorer la Porte de Mars, l’une des entrées monumentales de l’enceinte de la ville de Périgueux au Bas-Empire.

Aujourd’hui dissimulé dans des jardins privés, cet édifice en grand appareil, conservé sur 9 m d’élévation, était inaccessible depuis longtemps aux chercheurs. Le monument antique est, il est vrai, enterré de moitié et masqué en partie d’un épais mur d’époque médiévale.

L’étude du monument avait jadis été amorcée par le comte Wlgrin de Taillefer vers 1820. Il imaginait là une porte monumentale du péribole d’un temple de Mars, d’où son nom de baptême érudit. La tenue du Congrès archéologique de France à Périgueux en 1858, permit à une nouvelle génération d’antiquaires (É. Galy et F. de Verneilh), grâce à l’impulsion d’Arcisse de Caumont, d’intégrer la porte dans l’enceinte tardive, et d’entreprendre sur le site une fouille et un relevé¹. La restitution frontale et le plan du monument, établis alors (fig. 1), sont restés les seuls éléments muets publiés, laissant planer même le doute sur la tenue réelle de l’intervention archéologique.

La restitution de Verneilh livre sur un niveau l’image d’une porte frontale à baie charretière unique sous arc, encadrée de deux tours semi-circulaires, à la base desquelles court une plinthe en ressaut, marquant

le départ de bases et de pilastres lisses coiffés de chapiteaux. Au dessus, se développe un grand entablement de style toscan provincial, constitué des trois pièces canoniques, architrave frise et corniche lisses. L’ensemble serait sommé d’un attique.

Le plan établi présente en outre l’originalité de circulations charretière et piétonnière dissociées, une poterne en chicane s’établissant dans l’épaisseur de l’une des tours, au nord. Une salle aménagée dans l’épaisseur de cette tour permettrait le contrôle des deux passages, du côté charretier par une porte juste derrière le piédroit de l’arc, du côté piétonnier par un regard dans le mur formant le couloir.

Le travail initial a consisté donc à évaluer la part de vérité de ces données anciennes, avec des limites à l’exercice puisque les fouilleurs de 1860 avaient eu accès aux parties internes, qui nous furent inaccessibles, excepté le couloir piétonnier. Par conséquent, l’analyse architecturale s’est souvent cantonnée à la lecture d’élévations plus qu’à une vision en plan. Il s’est agi néanmoins de reprendre plan et relevé d’élévation des parties antiques visibles, grâce au support d’un relevé au scanner laser (D. Lévêque, IGN), dispositif mis en place pour pallier les difficultés de l’imbrication des parties de la porte dans le parcellaire urbain actuel.

L’une des questions était d’examiner la nature du remploi que l’on savait provenir des parties démontées des monuments publics et des mausolées du Haut-

1- Groupe de recherches Porte de Mars 2008.

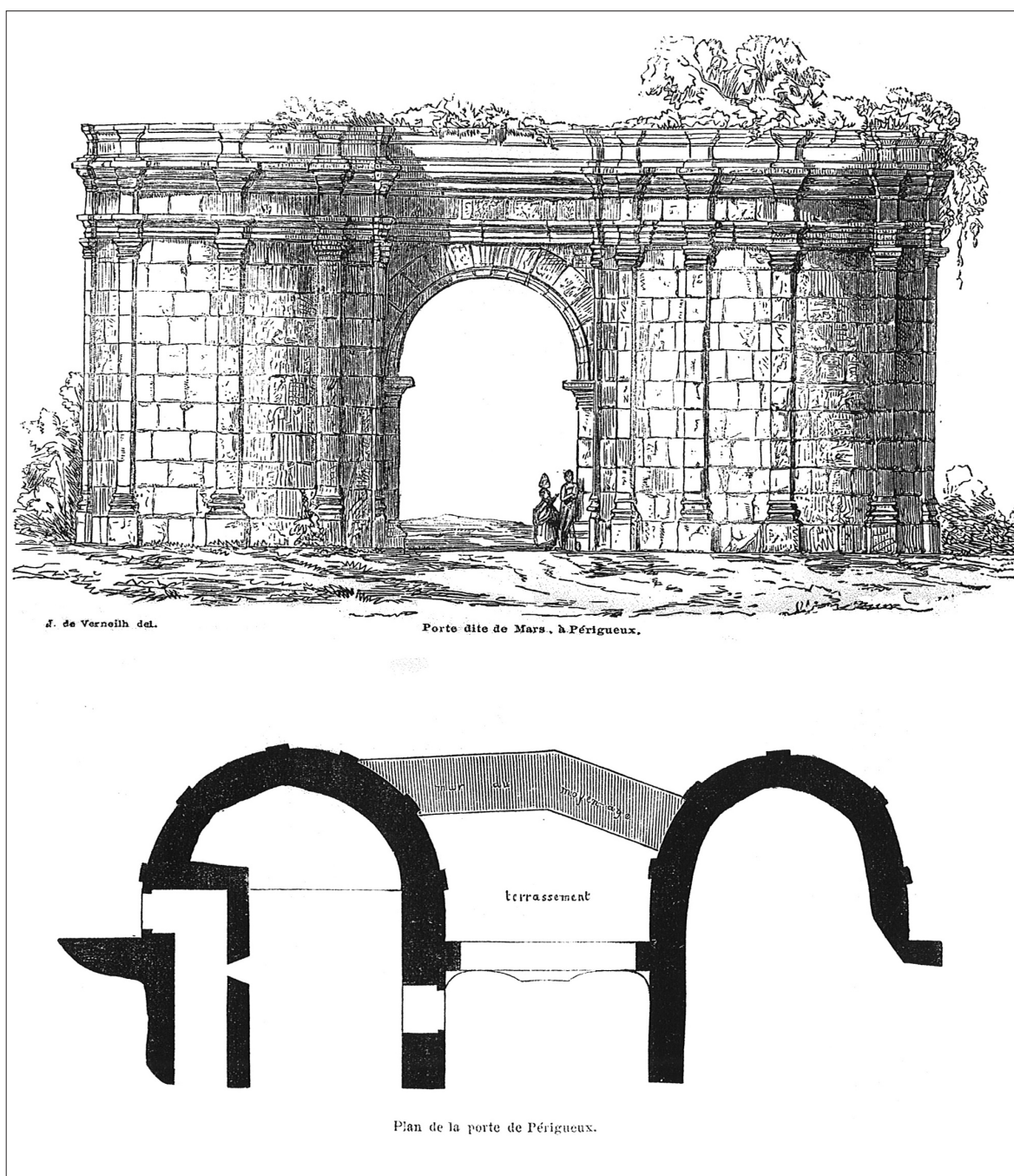


Fig. 1. "La Porte dite de Mars à Périgueux".
Dessin J. de Verneilh dans Caumont 1870, 206-207.

Empire. Mais de quel remploi est-il question : de blocs arrachés et empilés tels quels, de remploi du décor uniquement, de parties d'édifices ? La porte elle-même résultait-elle de l'intégration d'un édifice existant dans l'ouvrage du rempart, comme de nombreux arcs de triomphe, à l'image de l'autre "Porte de Mars" connue en France, à Reims ?

En parallèle, la question de la datation de la porte, et plus largement de l'enceinte de Périgueux, méritait d'être posée à nouveau, grâce à des sondages ciblés susceptibles d'atteindre les niveaux de construction (fig. 2). L. Maurin avait ouvert un débat sur les générations de construction des enceintes d'Aquitaine² plaçant Périgueux dans le cortège le plus ancien (fin de l'Empire gaulois – début de l'époque constantinienne) au regard de l'ancienneté du statut de chef-lieu de cité, de l'homogénéité de l'ensemble en grand appareil et d'une tradition d'architecture d'apparat, évoquant les lustres de la Paix romaine, reconnue dans la Porte de Mars. L'équipe s'est donc attachée à la reprise du dossier de l'enceinte et à la fouille des niveaux de construction de l'ouvrage.

L'étude architecturale a permis de statuer sur les modalités de la construction de la porte. La fondation est constituée d'une seule assise observée de blocs de remploi, formant une assiette débordante, sur laquelle est établie l'élévation en grand appareil posé à sec. Pour cette dernière, on a pu prouver qu'avaient été élaborées et mises en œuvre des techniques spécifiques de taille, de montage et de ravalement, datant du Bas-Empire. Les blocs de grand appareil sont retaillés en parement, les autres faces étant retravaillées pour leur insertion dans l'assise (démaigrissement des faces de joint, désépaississement des lits). Si les lits portent encore des trous de louve, ces derniers sont les stigmates du levage des blocs lors de leur première utilisation sous le Haut-Empire, période durant laquelle la louve était d'un usage exclusif. Les trous de louve sont en effet nombreux, encore visibles sur les blocs au niveau des lits d'attente. La position de ces cavités rectangulaires – décalée par rapport au centre du nouveau bloc – confirme l'ajustement au nouvel édifice. Le levage des blocs de la porte a été effectué à la pince, laissant nettement des trous de griffe au milieu et en partie sommitale du petit côté des blocs. L'engin de levage, palan et pinces à mâ-

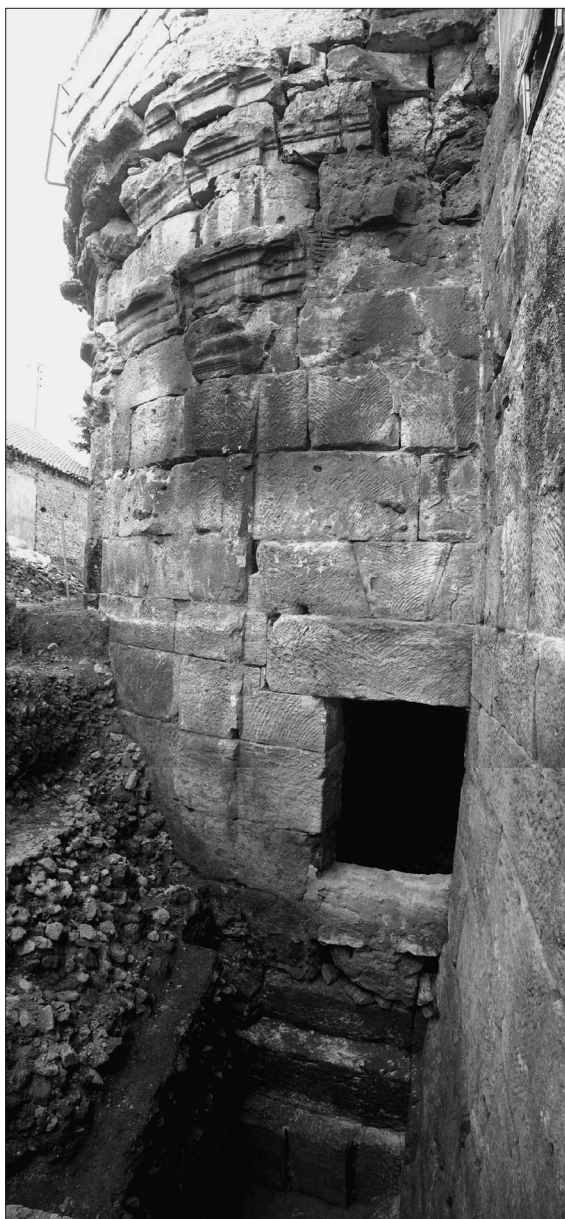


Fig. 2. Fondation et élévation conservées de la tour nord de la porte au niveau de l'un des sondages (cliché D. Hourcade, 2006). La poterne est rétrécie en hauteur par les rehaussements de seuil médiévaux.

2- Maurin 1992, 378-379 ; Maurin & Garmy 1996.

choires autoserrantes, est utilisé au-delà d'une construction supérieure à 4 m sur la porte. La construction est consolidée par la mise en place d'agrafes sur l'extrados horizontal des claveaux de l'arc et sur les parties saillantes de la corniche. Une fois les blocs mis en place, un ravalement est pratiqué sur tous les parements, avec une finition assez homogène de stries curvilignes taillées à la broche.

L'examen technique a démontré de façon claire que la porte urbaine a été conçue et mise en oeuvre selon un plan déterminé, sans l'intégration d'un édifice ancien, avec un décor spécifique qui ne fait pas l'objet de remploi.

L'examen de la partie haute sur la tour sud a permis en outre d'identifier l'amorce d'un étage en grand appareil, sur lequel se poursuivrait le décor de pilastres, dans la continuité du premier niveau. La reconnaissance d'un attique formant parapet sur la restitution de Verneilh est donc à proscrire, d'autant que l'examen de l'arase de la tour n'a révélé aucun niveau de sol en retrait. De surcroît, les exemples connus du monde romain laissent entrevoir la présence assez systématique d'étage sur les portes urbaines. En revanche, la distribution des baies sur ce second niveau disparu à Périgueux est impossible à restituer en l'absence des éléments qui le constituent.

Reconnue formellement à Périgueux, la dissociation entre passage charretier sous arc unique et couloir piétonnier latéral semble une particularité du Bas-Empire dans les portes d'enceintes urbaines. La poterne coudée appartient certes à un vocabulaire architectural hérité de la poliorcétique hellénistique, adapté de manière assez systématique dans les camps de Dioclétien en Égypte³ (Louqsor, Babylone d'Égypte, Nag'el-Hagar). Mais, la découverte d'une circulation piétonnière distincte dans les deux seules portes conservées en Gaule (Périgueux et Die) témoigne clairement en faveur d'une caractéristique de plan, sans doute à étendre à d'autres portes urbaines occidentales moins bien conservées.

3- Redd & Golvin 1986. Le parallèle n'intervient ici que pour évoquer une réadaptation tardive dans des constructions militaires bien calées chronologiquement (tout début du IV^e siècle), non pour invoquer une paternité directe avec les portes urbaines civiles.

Pour le décor, le parallèle le plus probant est la porte de Lyon à Bourges, édifice disparu vers 1850, connu uniquement par des illustrations anciennes. Cette porte monumentale conservait alors sur une tour en grand appareil, le soubassement, ainsi que le départ de bases et de pilastres.

La stratigraphie de la construction et des premiers niveaux de circulation devant la poterne a permis de situer au IV^e siècle l'édification de la Porte de Mars et par extension de l'enceinte urbaine de Périgueux. Le remblai de fondation au sortir de la poterne et sur lequel on circule, est postérieur à 274 et le premier remblai le couvrant est contemporain de 400⁴. Les multiples rechapages de sol, sans dallage, laissent imaginer qu'aucun entretien des sols n'a tronqué la succession des niveaux.

En revanche sur l'ouverture charretière, où un dallage de calcaire a été rencontré, établi de façon concomitante avec la base des tours encadrant le passage, les premiers niveaux de circulation conservés contiennent un mobilier du début du V^e siècle (DSP languedocienne et imitation de *nummus* de Constantin de 336 p.C). Le dallage, probablement entretenu, a dû être utilisé en surface roulante dès le IV^e siècle.

À Périgueux, l'enceinte constitue le contour du nouvel espace urbain refondé. La déprise urbaine progressive du vaste terrain d'assiette de la ville du Haut-Empire, à partir de la seconde moitié du II^e siècle, a abouti à redessiner le périmètre de la ville nouvelle autour d'axes préexistants.

Si des choix matériels entrent en jeu pour justifier l'implantation de l'enceinte dans la partie nord de la ville, avec la recherche de l'affleurement rocheux et au contact de l'amphithéâtre⁵, la position de la Porte de Mars dans l'ellipse du rempart résulte d'autres impératifs. Le choix pour établir la porte maîtresse de la Cité se porte sur l'aboutissement de la voie venue de

4- Il a en effet livré un *nummus* de Constance II, frappé vers 341-348 p.C., plusieurs fragments de bols ou de coupes (Isings 96, 106 ou 109) et d'un aryballe en verre, tous datés du IV^e s. p.C., ainsi que plusieurs tessons d'amphores de type *spatheion*, diffusé en Gaule (Lyon, Marseille) à la fin du IV^e s. ou au début du V^e.

5- Les recherches conduites récemment sur Tours (Seigne 2007) ont montré que la transformation initiale de l'amphithéâtre en *castellum* dans la seconde moitié du III^e siècle, a finalement conduit les concepteurs de l'enceinte urbaine à choisir d'agréger le rempart à ce fortin au milieu du IV^e siècle. Rien n'interdit une démarche similaire à Périgueux.

Limoges, axe méridien ancien de la route impériale, qui figure sur les itinéraires antiques (*Itinéraire d'Antonin* et *Table de Peutinger*). On s'attendrait pourtant à un accès privilégié porté vers Rome (au sud⁶) ou vers Bordeaux capitale provinciale (au nord-ouest). Le bénéfice donné au flanc est de la ville répondrait donc sans doute à la recherche par les concepteurs de l'enceinte urbaine d'un point de vue scénographié⁷, susceptible d'en révéler l'ampleur architecturale, ce dont ne profitent pas les autres ouvertures. L'arrivée par l'éminence du Puy – pas encore Puy-Saint-Front –, au travers du champ sépulcral de la ville ancienne, est dirigée en pente douce vers la Cité, dans un paysage où la vue embrasse la courbe de l'Isle, les coteaux de la rive gauche et l'enceinte dans sa plus grande largeur.

La Porte de Mars ne déroge pas au phénomène de monumentalisation et de "solennisation des accès" (Gros 1996, 26) relevée depuis le début de l'Empire dans les fortifications. Elle dut concentrer l'attention des architectes antiques et constituer la *Magna Porta* de l'enceinte, si on la compare aux deux autres connues, sans flanquement de tours et sans décor élaboré. Avec l'étage disparu qui la couronnait, la majesté de l'édifice dut être encore plus imposante, signifiant à tous les voyageurs la fierté de la communauté et la puissance de la cité et de ses notables. À cela s'ajoutait une dimension sacrée et symbolique de la pénétration dans le périmètre fortifié, concentrée dans l'édifice de la porte urbaine, thème récurrent de la littérature et de l'iconographie antiques tardives⁸. La portée religieuse (*res sanctae* tendant vers les *res sacrae*⁹) n'est pas absente de ces symboles, toujours associés au pouvoir.

Au-delà de la construction et du contexte de son élaboration, il était enfin intéressant d'aborder le fonctionnement de l'ouvrage, l'entretien des chaussées, les transformations des accès. Plusieurs parties maçonnées sur les deux flancs est et ouest trahissent de sérieuses et radicales mutations de l'édifice, allant jusqu'à condamner le passage supposé public de la principale porte de la ville. La fermeture de l'accès appartenait jusqu'alors à un Moyen Âge incertain, mais aurait été décidée à la suite de l'aménagement d'une nouvelle porte au nord, appelée "Porte d'Itier", "de Périgueux" ou "Porte de la Cité" connue dans les sources à partir du XIII^e siècle. Sur le flanc ouest, une tour à contreforts plats semblait entériner la nouvelle affectation de l'édifice en lieu fort sur l'enceinte.

Autant par les sondages archéologiques que par l'examen du bâti, cinq états successifs ont été mis en évidence. Au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, la porte en usage conserve un passage entretenu et même renforcé côté piétonnier par une chausse-trape à l'époque carolingienne.

Au X^e siècle, on assiste, comme évoqué plus haut, à une mutation radicale de l'ouvrage, qui consiste en l'arasement de l'étage (ou des étages) des tours, puis la fermeture de l'accès charretier par un mur écran en maçonnerie de moellons (larg. 1,50 m), maintenant cependant une circulation piétonnière indépendante du volume de la nouvelle enveloppe fortifiée. La fermeture, datée par des analyses radiocarbone sur mortier du plein X^e siècle, présente un plan en ligne brisée dont deux ouvertures étroites décalées laissent imaginer au revers une descente d'escalier, depuis l'étage jusqu'au nouvel espace clos. On ignore quelle forme prenait cette clôture en partie haute, dont seules des traces de mortier subsistant sur l'arase des tours antiques permettent de deviner l'amorce. Un profil en tour barlongue, en éperon sur la face conservée et adaptée sur ses autres contours à l'assise de l'ouvrage antique peut raisonnablement être envisagé. Les motivations de cette transformation restent obscures, mais l'émergence de nouveaux pouvoirs dans la Cité ne dut pas être étrangère à cette mainmise.

Au XII^e siècle probablement, les parties nord, ouest et sud bénéficient du flanquement d'une *turris* raidi par des contreforts, reprenant sans doute également la même assiette que la fortification précédente. Le site subit ensuite des aménagements périphériques de mise en défense pendant la guerre de Cent Ans, avec la condamnation de l'accès piétonnier et la mise en place

6- Ou dans la même direction, des capitales de la préfecture des Gaules, Vienne et Arles.

7- L'argument symbolique est souvent peu retenu pour expliquer les choix d'emprises des enceintes tardives, alors que depuis longtemps on reconnaît à la Porta Nigra de Trèves son caractère d'affichage imposant de la *Romanitas*.

8- Au Bas-Empire, l'*adventus Augusti* magnifie avec pompe l'entrée du prince dans la Ville (Benoist 2000, 149-175). La numismatique des tétrarques puis des empereurs de la dynastie constantinienne est féconde en représentations de portes de camps – ou de villes ? –, souvent schématisées en un massif rectangulaire en grand appareil, percé d'une ouverture cintrée et surmonté de deux à quatre balistes, coiffant la partie sommitale. À partir de Constantin, une étoile est placée au centre au dessus de la porte, remplaçant le thème du sacrifice des tétrarques devant la porte principale d'une enceinte.

9- W. Seston (1966, p. 1497-1498) démontre la dérive juridique de provinciaux sous les Antonins, les Sévères puis les Tétrarques qui, par des dédicaces aux empereurs, associent la fondation des enceintes et des portes au *jus divinum*.

de glaciis. Enfin au ^{xix}^e siècle, la porte prend son aspect définitif avec l'implantation d'une maison bourgeoise sur la courtine attenante et une partie de la tour nord, le reste étant couvert d'un jardin haut. Cette dernière étape a fossilisé ainsi un site monumental tout à fait exceptionnel, dont la valorisation prochaine est fortement espérée.

Bibliographie

- Benoist, St. (2000) : "Le retour du prince dans la Cité (juin 193-juillet 326)", *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 10, 149-175.
- Chevallier, R., éd. (1966) : *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris.
- Caumont, A. de (1870) : *Abécédaire ou rudiment d'archéologie. Ère gallo-romaine*, III, Caen.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine*, 1, *Les monuments publics*, Paris.
- Groupe de recherches "Porte de Mars" (2008) : "La Porte de Mars à Périgueux : une relecture historiographique à partir d'un document inédit", *Bull. S.H.A.P.*, 35, 43-56.
- Maurin, L. (1992) : "Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du ⁱⁱⁱ^e siècle-début du ^v^e siècle)", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 365-389.
- Maurin, L. et P. Garmy, dir. (1996) : *Enceintes romaines d'Aquitaine*, DAF, 53, Paris.
- Reddé, M. et J.-Cl. Golvin (1986) : "Quelques recherches récentes sur l'archéologie militaire romaine en Égypte", *CRAI*, 172-196.
- Seigne, J. (2007) : "La fortification de la ville au Bas-Empire, de l'amphithéâtre-forteresse au castrum", in : *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville*, RACF Suppl. 30, Tours, 247-255.
- Seston, W. (1966) : "Les murs et les portes et le problème des *res sanctae* en droit romain", in : Chevallier 1966, 1489-1498.